



Heritage et legue a la commune du village

Par **tournesols**, le **03/12/2014 à 17:27**

bonjour; mon frère; célibataire est décédé.il avait une maison

comme on s'est fâché il a tout légué à la commune du village.nous habitons ce village.

je m'en doutais .. la rumeur me l'avait fait savoir .

le maire est venu me le dire..verbalement..

ma question est:après un tel acte peut-on faire quelque chose pour récupérer des photos ;
des objets familiaux car en plus mon père a fini ses jours dans cette maison .

5 mois se sont écoulés .on ne nous dit rien.on a peut-être un délai pour faire quelque chose
merci pour la réponse